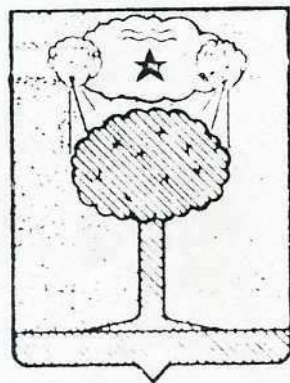


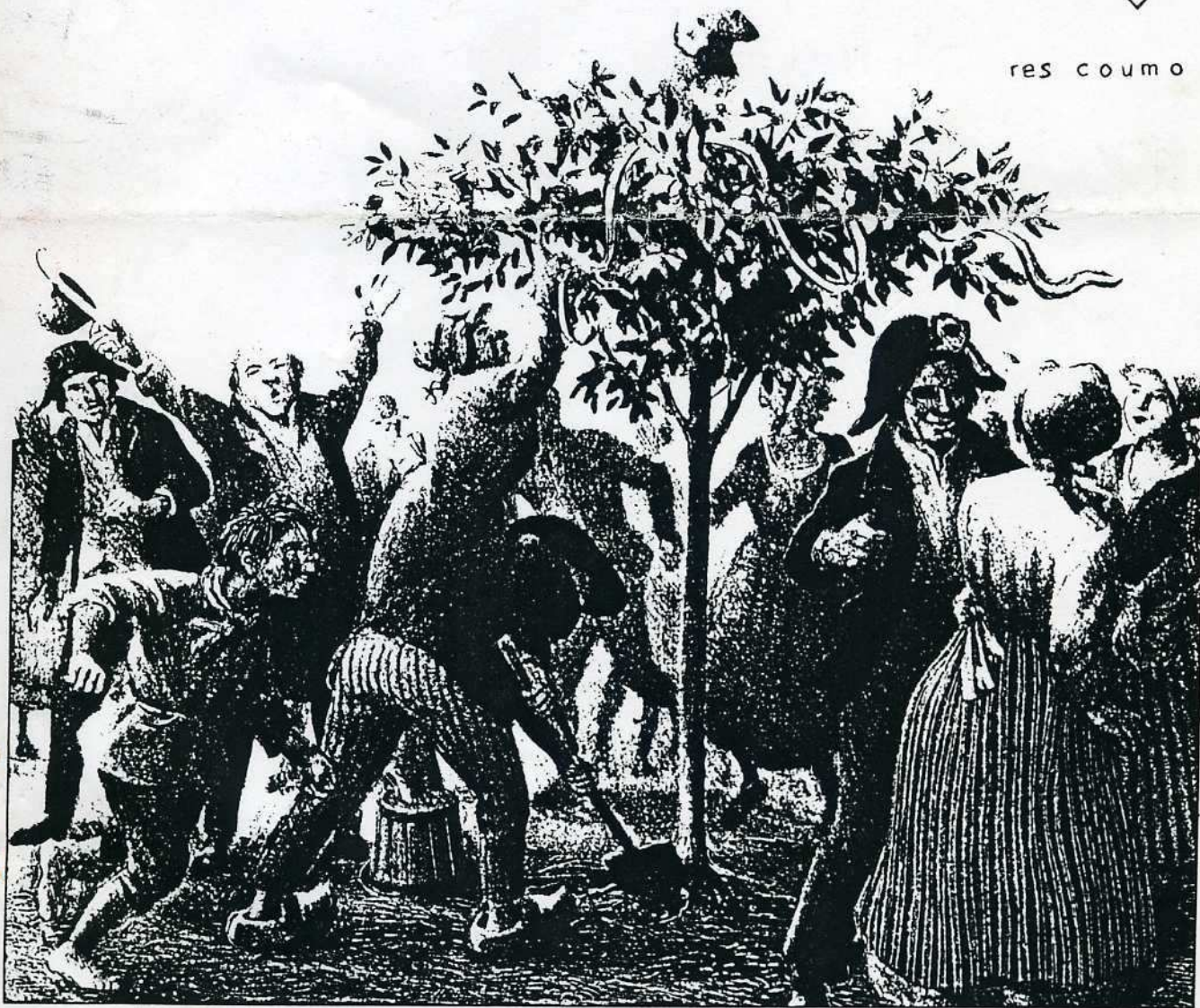
# INFORMA-THIL

AVRIL 1989

bulletin  
d'informations  
municipales



res coumo thil



**Plantation d'un arbre de la liberté** – A partir de 1790, les partisans de la Révolution prirent l'habitude de planter, sur les places ou aux carrefours des villes et des villages, de jeunes arbres symbolisant la liberté, mais aussi la fraternité et l'unité. Points de ralliement des patriotes, qui les coiffaient d'un bonnet phrygien et les décoraient de cocardes et de rubans tricolores, ils furent souvent abattus, à la fin de la période révolutionnaire, par les adversaires du nouveau régime.



MES CHERS CONCITOYENS

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nous vous remercions de la confiance que nous vous avez accordée lors des élections du 12 Mars.

Les nouvelles commissions administratives sont en place :

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Commission des Travaux : MAURÉ Claude, HOEFLICH André, BOSC Henri, LEZAT René, BORDES Raymond, GONZALEZ Martin

Commission Administrative des Centres Communaux d'Action Sociale : DUBOIS Michel, COMBY Michel, BOSC Henri, GONZALEZ Martin.

Commission des Fêtes et Sports : DUBOIS Michel, DARDENNE Guy, BERTHELOT Alain, HOEFLICH André, FLEURY Yvette.

Commission d'Information et de Communication : PERRAULT Louis, COMBY Michel, BERTHELOT Alain, RICHÉ Fabienne, BRESSOLLES Henri.

Commission des Ecoles : PERRAULT Louis, BRESSOLLES Henri, BOSC Henri, FLEURY Yvette

Commission Foncière et des Finances : MAURÉ Claude, LEZAT René, COMBY Michel, BORDES Raymond

Commission Environnement : DARDENNE Guy, COMBY Michel, RICHÉ Fabienne, FLEURY Yvette, BERTHELOT Alain, HOEFLICH André

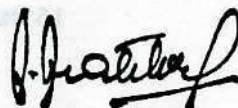
Commission "Service Offres d'Emploi" : DUBOIS Michel, FLEURY Yvette, RICHÉ Fabienne .

Le budget communal a été voté, les taux des quatre taxes sont inchangés.

Nous restons à l'écoute de toute suggestion d'intérêt collectif, et dans la mesure des possibilités nous essayerons de vous satisfaire.

Tout sera mis en oeuvre pour que notre village se modernise afin de préparer l'avenir des générations futures.

Le Maire



## INFORMATIONS MUNICIPALES

---

### \* Célébration du 8 Mai 1945 :

Un gerbe sera déposée au Monument aux Morts le  
DIMANCHE 7 MAI à 17 H 15 en commémoration de l'Armistice.

### \* Service "OFFRES D'EMPLOI"

Un service de consultation du Minitel, à la Mairie pour  
recherche d'emploi sera désormais ouvert le MARDI & JEUDI de 14 H à 16 H

### \* T.U.C.

La fin du contrat non renouvelable de Thierry NEGRE arrive  
à expiration fin Juillet. La municipalité recherche d'éventuels candidats  
pour un nouveau contrat :

Conditions : avoir entre 18 et 25 ans, de préférence résidant à THIL

## INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

---

### \* BIBLIOTHEQUE : Samedi Après midi

Vous y trouverez : LA REVOLUTION EN PAYS TOULOUSAIN"  
de Michel Taillefer et J.Claude PERTUZE

### \* CINEMA :

4 MAI 1989 à 21 H "DANTON" avec Depardieu

11 MAI 1989 à 21 H "COCOON" (Science Fiction Comique, une  
cure de Joie)

10 Juin à 21 H "CAMILLE CLAUDEL"

### \* DANSE/GYMNASTIQUE :

Un nouveau club bientôt pour les adultes. Une enquête  
vous sera proposée prochainement.

### \* FOOT - ASTB : TOURNOIS

DEBUTANTS : 6 MAI à MERVILLE  
27 MAI à Sesquières (International)

POUSSINS :  
4 MAI à MERVILLE

CADETS : 14 ou 15 MAI à THIL (International)

SENIORS : 4 MAI à St Sauveur  
15 MAI à ST RUSTICE



## CHRONIQUE

---

En cette période de bicentenaire, il nous paraît opportun de proposer au lecteur un petit voyage dans le temps. On parle beaucoup et partout de la Révolution Française, aussi notre but n'est-il pas d'évoquer la Grande Histoire, mais plutôt d'essayer de regarder par le petit bout de la lorgnette ce que fut cette période dans notre village au fil des incidents qui ont émaillé cette période, qui fut, à THIL, relativement paisible.

Nous allons donc essayer de composer une gazette locale comme aurait pu le faire un chroniqueur, il y a deux siècles.

Campons le décor: THIL est un bourg dont la population atteignit 900 Habitants. En 1788, l'assemblée communale est composée de conseillers qui étaient: Augustin LEZAT, Jean Pierre Magre, Louis Chastel, Jean Roques, Jean Barrué et Bernard Comby sous la houlette du maire ESTELLE, héritier d'une lignée de potiers d'étain. Ce conseil possède de larges pouvoirs et décide des affaires de la Communauté avec le Seigneur de THIL. Ce titre est porté depuis 1783 par Jean François Denis d'Albijs de Belbeze, conseiller au parlement de Toulouse, qui possède d'importantes propriétés dans la commune. Il confère une série de prérogatives bien définies, à la fois judiciaires et fiscales mais le pouvoir du seigneur n'est pas arbitraire, et repose sur des règles bien codifiées.

Le cadre étant rapidement planté nous pouvons commencer notre gazette.

Aujourd'hui 25 Mai 1788, l'assemblée municipale s'est réunie en présence de Messire d'Albijs de Belbeze, seigneur, Maitre Bourdeil Curé, le sieur Estellé syndic et les membres du Conseil.

Le défaut des semences et les chaleurs excessives ayant causé d'importants dégâts à la récolte de la présente année, qui se trouve presque entièrement perdue, il a été délibéré de présenter requête à Messieurs les députés de la commission intermédiaire pour les supplier d'ordonner la vérification des dommages; ceci pour l'effet d'obtenir quelque soulagement sur les impositions de la Communauté.

9 Mai 1790: Monsieur le Maire a informé l'Assemblée que Monsieur d'Albijs de Belbeze lui avait annoncé que la maison qu'il s'était engagé à construire à usage de maison commune, était presque finie, qu'il n'y avait qu'à vitrer les croisées ce qui serait fait sous peu. Il pria l'assemblée de recevoir les clefs de cette maison ainsi qu'il avait été convenu.

Le maire ayant parlé ainsi que le procureur de la Commune, il a été arrêté que ce n'était pas encore le temps de recevoir ladite clef, attendu que la Communauté était grandement lésée par la transaction.

23 Mai 1790: Monsieur d'Albijs a fait signifier le 14 courant un acte d'offre de la clef de la chambre des assemblées, et devant le refus de la communauté a assigné le maire et les officiers municipaux le 18 du même mois devant le sénéchal de l'Isle Jourdain pour voir réitérer le dit acte d'offre. A la suite de quoi, le maire et les officiers municipaux ont expliqué que leur acceptation première leur avait été extorquée, et était sans valeur. En effet, le baille seigneurial, les avait enfermés à clef dans la Chambre des délibérations, avec interdiction de sortir même pour aller à vêpres. Cette violence qui leur a été faite rend nulle leur acceptation.

A ce point du désaccord, un procès avec Monsieur d'Albijs paraît inévitable

A SUIVRE